

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32021 – “ Haute-Sambre en aval de Thuin ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32021 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site correspond aux flancs de la vallée de la Sambre entre Thuin et Landelies. Il englobe aussi des zones vertes de la région de Fontaine-l'Evêque, comme le Bois de la Marche, le Bois de Goutroux, les terrils de Baris et du Petria. Il présente d'intéressantes mégaphorbiaies riveraines de la Sambre en aval de Lobbes, des milieux humides majeurs et des milieux forestiers variés de qualité (hêtraies à Ilex, hêtraies de l'Aperulo-fagetum, forêts de versant, forêts alluviales, mégaphorbiaies...). On notera la richesse de l'avifaune, de l'entomofaune et de l'herpétofaune.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9120	312,00 ha	B	
9130	96,00 ha	B	
9150	7,00 ha	C	
91E0*	4,00 ha	C	UG 7
9180*	1,00 ha	C	UG 6
6430	1,00 ha	C	
3260	0,90 ha	C	
3150	0,60 ha	C	
6510	0,50 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition
3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion
6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)
9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion
9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion
91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
	repr.	hiver		étape			
1016	Vertigo moulinsiana	Maillot de Desmolin	P				C
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i				C
1134	Rhodeus sericeus amarus	Bouvière	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	1-5 i				C
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			P		C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	2-150 i				B
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	P				C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				P	-
A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe		1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	1 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	1 p				-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1er décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32021 - “ Haute-Sambre en aval de Thuin ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN